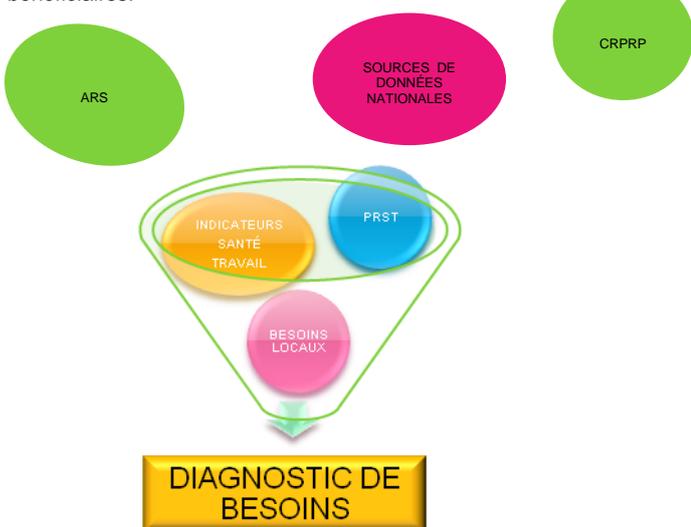


UN PROJET CENTRÉ SUR LES BESOINS

La prise en compte des objectifs du PRST* et des priorités nationales, régionales, mais aussi des besoins locaux de prévention permet de mieux répondre aux besoins et aux attentes des bénéficiaires.



UNE DEMARCHE PROSPECTIVE, STRATÉGIQUE ET PARTICIPATIVE

La démarche de Projet de Service repose sur une **réflexion prospective** qui s'attache à analyser la situation actuelle et les évolutions futures de son environnement.

A partir de ce diagnostic, le projet s'appuie sur une **vision stratégique** : il nécessite la formulation de choix sur les options externes (positionnement, activités, disciplines...) et internes (organisation, compétences, locaux, équipements...) de façon à déboucher sur des plans d'action.

Cette démarche, se voulant globale mais déclinée en actions identifiables pour chacun, implique la **participation** de tous les acteurs (Membres des CA, CC, CMT, Direction, Médecins, IPRP, AST, Infirmières, Assistante, Personnels administratifs, Personnels informatiques ...), chacun étant alors en mesure de reconnaître sa contribution à la stratégie d'ensemble du Service.



UNE MISE EN COHÉRENCE DES RESSOURCES INTERNES

Le Projet de Service doit rapprocher les besoins et les ressources dont dispose réellement le Service en terme de compétences, d'emplois et de moyens matériels pour élaborer le plan d'action.



UN PROJET ARTICULÉ AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

Le projet de Service peut être l'occasion de s'inscrire en complémentarité avec les autres Services de la Région et de France.

Dans un souci d'efficacité, le **développement de coopérations** sera recherché avec l'ensemble des partenaires : DIRECCTE, Service de prévention des CARSAT, de l'OPBTP, des ARACT, services sociaux, Consultations de Pathologie Professionnelle, services de Santé en entreprise, professionnels de Santé libéraux ...



*Plan Régional Santé Travail